

Le Bourget, le 14 novembre 2019

Mme Hevin Jennifer
A Madame Geffriaux, IEN

Affaire suivie par
Mme Hevin Jennifer
Directrice

Téléphone
01 48 38 82 87
Télécopie
01 48 35 08 53

Objet : Procès verbal du Conseil d'école du vendredi 8 novembre 2019

1. Présentation des participants

Sont présents ce soir :

Enseignants :

Mesdames Versavaud, Mas Rios, Navy, Bordage, Morandea, Oulhaj, Salmon, Truong, Hermand, Depireux, Bocquillon, Trilles, Kerleu, Le Du, Lefort, Hevin

Messieurs Pichot, Dubois, Flicoteaux

Parents élus :

Mesdames Touati, Le Hir, Akermi, et Messieurs Le Hir, Carrier, Boughazi

Municipalité : Monsieur Roncin, Madame Gitenay, Monsieur Hoppe

Excusé : Mesdames Daouadji (enseignante), El Benna, Nallaiah, Lasla, Alkarti, Allyjun, Lawson, Zarour, Garnier et Lahouibi et Messieurs El Benna et Kadioui (parents élus)

2. Règlement intérieur

Plusieurs modifications sont à apporter au règlement intérieur :

L'horaire d'arrivée des PS l'après midi.

La prise de rendez-vous qui doit obligatoirement se faire avec le cahier de correspondance ou sur papier libre.

Les départs anticipés en vacances ou les retours tardifs.

L'interdiction formelle de retourner dans l'école en dehors des heures de classe.

L'utilisation du jeu présent dans la cour de l'école en dehors des heures de classe.

Le stationnement des parents dans la cour de l'école, et le stationnement des voitures devant l'école.

L'interdiction de certains jeux comme les cordelettes multicolores (ztringz), les calots ou les lanceurs de toupies, les ballons en cuir, les ballons sur les temps d'entrée (8h50, 13h20).



2/8

Certains aliments sont interdits pour la collation en élémentaire (friandises, soda, chips, gâteaux apéritifs, sandwichs...). Et les parents devront privilégier un fruit et un jus.

L'ensemble des modifications portées au règlement intérieur sont adoptées par tous les participants. Le règlement sera transmis à madame l'inspectrice.

3. Bilan de la rentrée scolaire et de la réunion avec les parents

La rentrée scolaire s'est effectuée de façon satisfaisante. Un nombre d'enfants ne s'est pas présenté dans les premiers jours. Beaucoup avaient justifié leur retard, mais il y a encore quelques personnes pour qui nous n'avions pas d'information. Le jour de la rentrée, il manquait l'équivalent d'une classe entre les absences justifiées et non justifiées.

Il est rappelé que les départs anticipés et que les retours tardifs de vacances sont formellement interdits.

A ce jour les effectifs sont de 426 élèves. 3 élèves arriveront à partir de mardi, soit 429.

PS1 : 26 élèves	PS2 : 26 élèves	PS/MS : 26 élèves
MS1 : 24 élèves	MS2 : 24 élèves	GS1 : 27 élèves
GS2 : 27 élèves	CPa : 25 élèves,	CPb : 25 élèves
CP/CE1 : 23 élèves	CE1 : 24 élèves	CE1/CE2 : 25 élèves
CE2 : 25 élèves	CE2/CM1 : 25 élèves	CM1 : 25 élèves
CM2a : 25 élèves	CM2b : 24 élèves	

Concernant la réunion de rentrée avec les parents d'élèves, la participation était dans l'ensemble satisfaisante, mais avec des variations très importantes dans le nombre de participants, suivant les classes. Malgré l'étalement des réunions sur plusieurs soirs, il y a encore eu le problème des fratries aux mêmes heures et jours.

4. Résultat des élections

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu vendredi 11 octobre. Ont été élus Mesdames Touati, El Benna, Le Hir, Nallaiah, Lasla, Elkarti, Allyjun, Lawson, Akermi, Zarour, Garnier et Lahouibi et Messieurs Le Hir, Carrier, Boughazi, El Benna et Kadioui constitués en liste libre sans étiquette avec 314 votes dont 59 nuls. Le nombre de votes nuls est moins important que l'an passé (73), en revanche le nombre de votants a très peu augmenté (4). Le nombre de votes par correspondance a diminué, passant de 208 à 180 cette année.

Il faudra envisager pour l'année prochaine de faire une sensibilisation dans les classes sur le vote par correspondance afin de faire diminuer le nombre de votes nuls qui est dû principalement à des bulletins où un nom a été barré ou entouré. Les parents ont proposé de faire un tutoriel filmé pour expliquer à l'ensemble des parents la marche à suivre pour le vote par correspondance. Les parents ont demandé s'il serait possible que le tutoriel soit diffusé sur le site de la mairie en période d'élections. La mairie n'y voit pas d'inconvénient.



3/8

La participation était plus importante que l'an passé avec un taux de participation qui est passé de 47,99% à 49,53%.

5. Evaluations CP et CE1

Cette année les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations diagnostiques en mathématiques et en français.

CP :

Français : Reconnaître des lettres, comprendre des mots et des phrases lues par l'enseignant

Mathématiques : écrire des nombres entiers, associer un nombre à une position (l'exercice était particulièrement difficile)

CE1 :

Français : Les plus grosses difficultés sont dans la compréhension de mots et phrases lues par l'enseignant.

Mathématiques : résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul et soustraire

Certaines difficultés perdurent d'une année sur l'autre.

Lors de la remise des livrets du premier trimestre, les enseignants parleront des évaluations aux parents.

6. Evaluations CM1

Mathématiques :

CP 1 : Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers	58,55%
CP 2 : Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer	71,3%
CP 3 : Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	62,85%
CP 4 : Calculer avec des nombres entiers	38,3%
Évaluations mathématiques de la classe du CM1	54,7%

Français :

CP 1 : Comprendre un texte, rendre compte de sa compréhension	86,7%
CP 2 : Comprendre un texte et se l'approprier	67,1%
CP 3 : Savoir justifier ses réponses après lecture d'un texte	25,35%

7. Intervenants extérieurs pendant les horaires scolaires

Aujourd'hui, des intervenants du service sanitaire sont passés sur l'école pour sensibiliser tous les élèves d'élémentaires sur la prévention en santé bucco-dentaire (les réflexes pour avoir une bonne santé bucco-dentaire : alimentation, hygiène, visite chez le dentiste), l'évolution des dents et les principales pathologies, le recours aux soins. Les élèves de maternelle bénéficieront de l'intervention un peu plus tard dans l'année. Il y avait trois



4/8

groupes de 2 étudiants à intervenir dans les différentes classes. Les enseignants sont particulièrement satisfaits des interventions réalisées.

Un stagiaire s'était manifesté pour une intervention sur les dangers des écrans, mais finalement la personne n'a pas donné suite. La brochure créée l'an passé sera mise en place et donnée aux parents dès que possible.

8. Date de remise des livrets

Les enseignants rencontreront les parents trois fois dans l'année.

Les remises de livrets s'effectueront en élémentaire :

La semaine du 9 décembre

La semaine du 23 mars

La semaine du 22 juin

Les remises de livrets s'effectueront en maternelle :

La semaine du 27 janvier

La semaine du 15 juin

La remise du livret pourra s'effectuer sur une ou deux journées suivant les classes.

Les parents proposent de tenir le stand de vêtements perdus lors des remises de livrets.

9. Les dates des manifestations festives

Il est envisagé de réaliser, une kermesse le vendredi 5 juin.

Les portes ouvertes auront lieu le vendredi 12 juin.

10. Les dates des prochains conseils d'école

Le second conseil aura lieu le vendredi 28 février de 18h00 à 20h00.

Le dernier conseil se déroulera le jeudi 25 juin de 18h00 à 20h00.

11. Les projets pédagogiques

L'action « Mets tes baskets et bats la maladie », la course d'ELA a rapporté 119€40 au profit de l'association.

Rollers : Plusieurs enseignants d'élémentaires réalisent un cycle rollers avec leurs élèves. Ce cycle se terminera pour certaines classes par une rencontre départementale au parc de la Courneuve.

Le blog de l'école va être remis en activité prochainement, les nouveaux codes seront transmis aux parents ainsi qu'à madame l'inspectrice.

Le 11 novembre madame Oulhaj se rendra avec ses élèves à la cérémonie du 11/11 organisée par la mairie.

Mesdames Bordage, Mas Rios et Versavaud ont un projet sur les 5 sens et les émotions.

Les classes de mesdames Morandeu et Trilles bénéficient d'un cycle équitation à la Courneuve.

La classe de madame Morandeu a théâtre et chorale avec le conservatoire. Des contes traditionnels seront mis en scène

Les classes de monsieur Flicoteaux et madame Versavaud participent au projet théâtre avec le CLEA et le théâtre de la poudrerie.



5/8

Madame Truong réalise un projet sur les animaux avec ses élèves. Ce projet se soldera par un spectacle, en partenariat avec l'intervenante chorale.

Les élèves de CM1 se préparent au CME organisé par la mairie du Bourget et les élections auront lieu le 21/11 sur l'école, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant qui a lieu le 20/11.

Madame Oulhaj réalise une correspondance avec la classe de madame Bruneau, ancienne enseignante de l'école.

Les classes du cycle 3 iront à la piscine à partir du 2 décembre, tous les lundis et jeudis.

Un avenant au projet d'école a été établi pour les APC. En effet, cette année un avenant au projet d'école a été rédigé pour établir les nouvelles modalités car les APC doivent être principalement axées sur la lecture et le langage. Ainsi, en maternelle les enseignants travaillent le langage autour du jardinage, la motricité, la topologie. Et en élémentaire, tous les élèves de CP et de CE1 ont été répartis dans des groupes de niveau pour travailler la lecture.

En début d'année, les élèves de CP ont tous reçu un dictionnaire de la part de monsieur le maire en personne.

A compter du mois de janvier, les classes de maternelle bénéficieront de séances d'éveil musical au conservatoire. Le projet portera sur les chansons et musiques du monde et la langue des signes.

Madame Trilles souhaite réaliser un banc de l'amitié et des émotions avec ses élèves, afin que ce banc puisse permettre aux enfants de mettre des mots sur leurs émotions dans le but de développer l'empathie.

Madame Oulhaj démarrera un cycle de patinage avec sa classe du 28/02 au 05/06. Elle se rendra tous les vendredis à la patinoire d'Asnières sur Seine afin de préparer un spectacle de patinage artistique. La mairie a financé le projet de madame Ouhaj dans son intégralité pour la somme de 800euros soit 600euros pour les interventions de l'éducateur sportif et 200euros pour la location de la glace pour le jour du spectacle (le 6 juin). Par ailleurs, la mairie fournit les cars pendant toute la durée du projet.

Comme chaque année, la mairie offre une séance de cinéma aux enfants d'élémentaire. Cette année ils iront voir la reine des neiges 2. Et les enfants de maternelle bénéficieront du passage du père Noël qui remettra aux

PS : Ardoise magique Megasketcher

MS : Valisette Bunchems

GS : Magneti'Book Alphabet

A l'occasion des fêtes de fin d'année tous les enfants de l'école bénéficieront d'une intervention sur les thèmes suivants :

Parcours billes : PS, MS, GS, CP

Codage robotique avec tablette : CE1, CE2, CM1, CM2

Monsieur le maire a proposé à une classe de grande section d'assister à l'arrivée du père Noël à l'aéroport Roissy Charles De Gaulle le lundi 16 décembre de 13h30 à 17h. La classe bénéficiera d'un spectacle et d'un goûter. Les animateurs encadreront les groupes d'élèves.

12. Informations relatives au travail du RASED



6/8

La maîtresse E intervient sur l'école auprès des élèves de CP et de CE1 à hauteur de 2 fois par semaine, le lundi et le vendredi pour une aide sur la lecture.

A ce jour, il n'y a toujours pas de maîtresse G sur l'école et une psychologue scolaire ne sera disponible que pour les orientations scolaires.

Certains enfants ont été signalés au médecin scolaire soit dans le cadre d'un PAI soit pour faire une observation suite à une demande de l'enseignant.

13. La coopérative scolaire

Les comptes ont été clôturés en septembre, et il y avait un solde créditeur d'environ 2941,64€.

Les représentants sont :

Madame Kerleu : comptable

Madame Morandeau : mandataire

Madame Trilles : signataire

L'essentiel des dépenses porte sur l'achat de matériel pédagogique, le financement d'un spectacle offert aux enfants pour la période des fêtes de fin d'année, de matériel pour des projets.

14. Exercice incendie, sécurité (PPMS) et santé

Le premier exercice incendie a été réalisé vendredi 27 septembre conformément aux obligations ministérielles.

Tous les élèves étaient évacués au bout de 3 minutes et 18 secondes en élémentaire et 2 minutes 50 secondes en maternelle.

Un PPMS intrusion a eu lieu sur l'école le 15 octobre. Les élèves et les parents seront avertis par les cahiers de correspondance. Un autre PPMS « risques majeurs » aura lieu plus tard dans l'année.

Concernant la santé des élèves, le médecin scolaire se trouve sur l'école Jaurès. Il reçoit les élèves de plusieurs écoles et ne se déplace pas sur les écoles dont il a la charge. Seule l'infirmière scolaire intervient au sein de l'école lorsque les enseignants en font la demande. Les élèves blessés sont soignés par les enseignants ou la directrice et sur le temps de cantine par les animateurs de cantine. En cas de blessure, de douleurs, de bosses..., les parents sont appelés en priorité. S'ils ne sont pas joignables ou si certains signes apparaissent (vomissements, pâleur, saignements abondants, incohérence verbale...) les secours sont appelés.

15. Travaux

Les boutons de déclenchement du PPMS intrusion ont été installés.

Serait-il possible de rapprocher le panneau d'affichage qui se trouve au fond ?

Les enseignants de maternelle aimeraient que la barrière mobile soit remplacée par un petit portail.

L'absence de stores (côté couloir) dans certaines classes gêne l'utilisation des TNI lorsque le soleil arrive directement sur les écrans, ce qui rend leur utilisation plus complexe.



La sonnerie de la cour de récréation qui ne s'entend pas, il est envisagé de voir pour augmenter le volume sonore.

Les joints des fenêtres qui laissent passer l'eau de pluie.

Les rebords des fenêtres sont très dangereux en salle de motricité.

Les joints de plusieurs portes laissent passer l'air.

Des représentants de la mairie passeront sur l'école afin de faire le point sur les travaux restant à réaliser.

16. Questions diverses

1. Les enseignants de classe à double niveau pourraient-ils nous faire un retour sur leurs classes, merci ? Par exemple, points forts et points faibles.

Réponse : ce n'est pas par choix qu'il y a des doubles niveaux sur l'école, mais cela est bénéfique aux élèves car les niveaux se suivent, de ce fait, si un élève du niveau le plus bas est très performant il peut s'imprégner de ce qui est dit dans le niveau supérieur et si un élève du niveau supérieur a des difficultés il peut suivre ce qui est dit dans le niveau inférieur et ce au sein même de sa classe ce qui est moins dévalorisant que de l'envoyer dans une autre classe.

2. En CM2, les élèves manqueraient des livres de Français et Math, pour pouvoir faire leur devoir correctement. Pourrions-nous demander l'achat de nouveaux livres à la mairie ?

Réponse : une partie importante de livres commandés n'a pas été reçue alors que le fournisseur assure que les livres ont bien été livrés. La mairie a donc recommandé les livres. Un parent soulève qu'il faudrait demander à voir la signature apposée sur le bon de livraison.

3. La dématérialisation des livrets aura t'elle lieu cette année comme annoncé au dernier conseil d'école ?

Réponse : elle aura bien lieu

4. Nous souhaiterions organiser des évènements pour obtenir de l'argent pour la coopérative scolaire: tombola, chocolat loto, vide grenier de l'école...

Réponse : les différentes propositions seront étudiées et dans l'idéal il faudrait que cela ait lieu pour certaines fêtes (Pâques...).

5. Certains parents s'inquiètent au sujet de la loi sur le voile.

Réponse : aucune directive ministérielle n'a été donnée à ce jour. Les parents inquiets sont invités à entrer en contact avec la directrice.

6. Il semblerait que certains enseignants du collège ne reprennent pas en début d'année les notions vues en élémentaires et cela inquiet les parents.

Réponse : madame Gitenay est en CA prochaine avec le collège elle en reparlera.

Questions aux représentants de la mairie :

1. Cette année, nous souhaiterions à nouveau que des parents élus puissent



participer à un repas à la cantine et en profiter pour vous poser des questions relatives à la restauration. Pourriez-vous nous proposer une date ?

Réponse : cela sera possible pour les 4 parents qui souhaitent venir. De plus, un représentant sera sollicité pour participer à une commission des menus. Enfin, à compter de janvier 2020, il n'y aura plus de « jetable » à la cantine (assiettes, verres...).

2. Les enfants de l'école de Drancy ont pu suivre des cours de secourisme suite à une action menée par les pompiers dans les centres de loisirs. La mairie du Bourget pourrait essayer de mettre en place ce type de partenariat dans les écoles du Bourget.

Réponse : une demande est déjà à l'étude auprès de la caserne des pompiers.

Monsieur le Maire a expliqué que l'ATSEM en congé maternité ne sera remplacée que par un demi-poste, car la mairie devant verser le salaire d'une ATSEM en congé maternité, elle n'a pas les moyens budgétaires d'embaucher une autre ATSEM.

Le conseil a débuté à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h35

Je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice, mes sentiments respectueux et dévoués.

Copie à : Monsieur Hoppe-Maire du Bourget
: M.Gitenay – Conseillère municipale
: Madame Senti et Monsieur Roncin
: Service éducation/enfance
: L'ensemble des représentants des parents d'élèves élus